

# DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 9 juillet 2024

Délibération n°67-2024 Point 4.9.2 Point 4.9.2 de l'ordre du jour

Attribution de 3 bourses d'un montant de 250 € chacune soit la somme totale de 750 € pour les lauréats du prix du meilleur poster étudiant, ayant participé au congrès SQM: The 21st International Conference on Strangeness in Quark Matter du 3 au 7 juin 2024

## **EXPOSE DES MOTIFS:**

A l'occasion du congrès SQM 2024 (The 21st International Conference on Strangeness in Quark Matter) prévu au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg du 3 au 7 juin 2024, le comité scientifique d'organisation porté par M. Boris Hippolyte, souhaite attribuer un prix des trois meilleurs posters étudiants.

Les fonds alloués à cette bourse ont été obtenus par les fonds du congrès générés par le montant des recettes (inscription + sponsoring).

Le congrès est géré par la cellule congrès-formation de l'Université de Strasbourg, au service formation continue (SFC).

# Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

# Délibération:

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le versement de trois bourses d'un montant total de 750 €, soit 250 € pour chaque lauréat 2024 du prix du meilleur poster étudiant, ayant participé au congrès SQM : The 21st International Conference on Strangeness in Quark Matter du 3 au 7 juin 2024.

### **Destinataires:**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services